

COMPTE RENDU

de la réunion du Conseil Municipal du JEUDI 22 FEVRIER 2018 à 20 heures

Présents : Roland CHAMBON, Michel PIALAT, René ROUDIL, Danièle EVESQUE, Thierry BALAZUC, Martine BOYAC, Colette SUCHET Sandrine GENEST, Christelle PEIS, David AUZAS

Absent : Franck JOUFFRE

Absents excusés : Jean-Louis JOUVE, Christiane CORNUT

Procurations : J-L JOUVE à C. SUCHET, Christiane CORNUT à Michel PIALAT

Secrétaire de séance : Michel PIALAT

ORDRE DU JOUR :

- | | |
|---|---|
| 1-Comptes de gestion et administratif 2017 | 8-Régime indemnitaire |
| 2-Avenant convention CDG/CNRACL | 9-Contrat de travail APC |
| 3-Plateau sportif : demande de subvention | 10-Aménagement de la traversée |
| 4-Engagement de crédits avant le vote du budget | 11-Extention électricité ruelle du Chareyrrou |
| 5-Achèvement de la procédure d'élaboration du PLU | 12-Déclassement d'un tronçon au chemin du Baril |
| 6-Création d'un emploi saisonnier | 13-Questions diverses |
| 7-Contrat d'entretien sécurité incendie | |

Comptes de gestion et administratif 2017

Les comptes de gestion et administratif sont votés à l'unanimité. En fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 702 787 €, soit une baisse de 11.38% par rapport à 2016, et les recettes à 793 416 € malgré une baisse de 4.78% des dotations de l'Etat. L'excédent de fonctionnement est de 90 629 € auquel se rajoute l'excédent reporté de 2016 de 14 253 €. En investissement, le résultat cumulé de clôture présente un excédent de 32 625 €.

Avenant convention CDG / CNRACL

Dans l'attente de la signature d'une nouvelle convention, le Maire est autorisé à signer un avenant avec le CDG dans le cadre de la gestion des dossiers retraite.

Plateau sportif : demande de subvention

Un dossier de demande de subvention est déposé auprès du Conseil départemental pour financer le projet du plateau sportif, estimé à 62 700 €. Un second dossier sera déposé au titre de la DETR auprès des services de l'Etat.

Engagement de crédits avant le vote du budget

Le Conseil municipal autorise le Maire à engager des crédits d'investissement dans la limite du quart de ceux votés en 2017 afin de régler des factures d'investissement avant le vote du budget 2018 qui interviendra vers la mi-avril.

Achèvement de la procédure d'élaboration du PLU

Le Conseil municipal souhaite terminer très rapidement le PLU. Cependant des études contraintes notamment sur la flore des Traverses ont retardé son acceptation. Un avenant a été nécessaire dans le cadre de Natura 2000. Suite au transfert de la compétence « plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu ou carte communale », le Conseil municipal confie l'achèvement de la procédure à la CCBA.

Création d'un emploi saisonnier

Un emploi saisonnier est créé. Il ne sera pas obligatoirement occupé mais il permettra de recruter du personnel en cas de besoin notamment lors des opérations de débroussaillage des abords de voirie au printemps et en début d'été.

Contrat d'entretien sécurité incendie

Deux contrats d'entretien des extincteurs sont présentés au Conseil municipal. A l'unanimité, le contrat de la société Sud Sécurité Incendie est retenu pour un montant de 420 € HT annuel.

Régime indemnitaire

(Ce point avait été inscrit à l'ordre du jour du Conseil de décembre mais en l'absence des avis du comité technique, le Conseil n'avait pas délibéré). Les avis du Comité technique du CDG 07 ayant été rendus, le Conseil municipal délibère sur la mise en place du nouveau régime indemnitaire au 1^{er} avril 2018.

Contrat de travail APC

A l'unanimité le Conseil municipal autorise le Maire à renouveler le contrat de travail de l'agent d'accueil de l'agence postale communale le samedi matin.

Aménagement de la traversée

Le Conseil municipal délibère sur l'attribution du marché de travaux pour la traversée. Le montant est de 591 795.95 € HT, sans l'option bordure granité mais avec la fibre optique. Le marché estimé était supérieur de 131 000 €.

Le montant relatif aux travaux d'éclairage public s'élève à 63 588.51 € HT dont 47 511.95 € pris en charge par le SDE et 28 794.25 € par la commune. Les lampadaires seront changés et positionnés à une hauteur plus conforme. Le Conseil municipal réfléchit à l'enfouissement des réseaux EDF et Télécom.

Extension électricité ruelle du Chareyrou

Cinq lampadaires seront installés pour l'éclairage de la ruelle du Chareyrou. La fréquentation de cette voie est de plus en plus importante notamment avec la nouvelle sortie sur la RD 103.

Déclassement d'un tronçon au chemin du Baril

Le Conseil municipal vote à l'unanimité un transfert de l'ancien chemin du Baril à hauteur de la maison AUZAS Léopold, les frais de géomètre et de notaire étant à la charge des bénéficiaires.

Questions diverses

ENEDIS est en cours d'étude pour enlever la ligne 20 000 volts depuis Boudeyre jusqu'au quartier du Cléaud soit 1k5. Plusieurs enfouissements sont nécessaires. Cette opération est le résultat de la création de plusieurs transformateurs dans différents quartiers. Une opération bienvenue pour l'environnement. Les travaux sont prévus en 2018.

Cimetière : pour assurer une gestion plus administrative et conforme aux exigences actuelles, notamment cadastrales, le Conseil municipal demande un devis de faisabilité.

La CCBA va engager des travaux sur les 9 kms de l'ancienne voie ferrée entre St Etienne de Fontbellon et Uzer. Lachapelle est concernée sur 4 kms. Les travaux vont se faire dans le cadre de l'aménagement de la voie verte. Les réunions se sont déroulées courant janvier, notamment pour les traversées de Veyras et du rond-point Nord de la déviation.

Un comptage a été réalisé en octobre 2017. Environ 5 000 véhicules traversent quotidiennement le village.

Les travaux d'aménagement du carrefour de la ruelle du Chareyrou avec la route de Largentière sont presque achevés. Il reste à mettre en place une bordure de sécurité le long du passage piétonnier réalisé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30

A Lachapelle sous Aubenas, le 1^{er} mars 2018

P/o le Maire absent,

Roland CHAMBON

